

Insolite : Trouver la Licence d'un logiciel , inqui tude en PME

Insolite

Post   par : JulieM

Publi   le : 18/3/2010 0:00:00

D  apr  s **une   tude SafeNet** conduite aupr  s de 100 entreprises fran  aises, **40% d  entre elles ne savent pas o   se trouve la licence de leurs logiciels** et ne connaissent pas leur date de renouvellement.

Cependant, la virtualisation ainsi que les services    la demande apparaissent comme une solution permettant de baisser les co  ts de licence et les contraintes de gestion.

En France, les probl  mes li  s aux licences sont nombreux : 63% des entreprises interrog  es ont   t   confront  es    des difficult  s. Celles-ci sont dues    un mauvais fonctionnement des technologies d  autorisation d  exploitation (18%), des temps d  arr  t dus    un nombre de licences insuffisant (25%) ou des d  penses disproportionn  es li  es    un exc  dent de licences (27%).

Par ailleurs les entreprises en France ma  trisent peu la gestion de leurs licences ; les probl  mes rencontr  s en t  moignent ainsi que les chiffres li  s    leur gestion : seulement 56% des organisations interrog  es savent quand leur licence doit   tre renouvel  e.



   Il est surprenant de constater la faible priorit   consacr  e aux licences logicielles alors que le c  ur de m  tier des entreprises d  pendent de leur infrastructure IT    d  clare **Samuel Ametepe**, Regional Manager, SRM de SafeNet.    Les entreprises comprennent clairement qu  elles peuvent r  duire les probl  mes li  es aux autorisations d  exploitation si elles utilisent les bons outils et proc  dures d  installation ; elles peuvent ainsi permettre de contr  ler r  guli  rement et de renouveler les licences de leurs logiciels. Le probl  me, c  est qu  elles n  agissent pas suffisamment rapidement.   

Les services    la demande et la virtualisation, les nouveaux enjeux pour r  duire les co  ts et les contraintes de gestion

Parmi les 45% d  entreprises fran  aises ayant d  j   investi dans les services    la demande, 42% d  entre elles reconnaissent que les services    la demande ont simplifi   la gestion de leurs logiciels ainsi que l  utilisation des applications ; ils permettent   galement d  am  liorer la visibilit   concernant l  utilisation des autorisations.

44% des entreprises utilisant encore un syst  me de cl   d  acc  s pensent que les services    la demande leur simplifieraient l  administration de leurs logiciels et l  utilisation des applications.

Alors que les entreprises françaises sont ouvertes aux services à la demande, elles ne sont pas en reste concernant la virtualisation : 37% des entreprises ont déjà implémenté au moins une solution de virtualisation.

Parmi les raisons invoquées par les entreprises ayant déjà adopté cette technologie ou ayant prévu de le faire, 63% d'entre elles pensent que la virtualisation simplifiera la gestion et 45% pensent que cela améliorera la visibilité sur la localisation des licences et leurs utilisateurs.

18% des organisations résistent à la virtualisation et ne comptent pas changer leurs méthodes, estimant qu'elles n'en ont pas l'utilité (raison invoquée par 72% d'entre elles).

« L'étude menée par SafeNet montre que plus de 66 % des utilisateurs finaux de logiciels ont déjà utilisé ou prévoient d'utiliser des logiciels au travers le cloud et que plus de 70 % d'entre eux ont déjà virtualisé ou projettent de virtualiser tout ou partie de leur infrastructure informatique », indique **Pete Wesche** de Gartner. « De fait, les distributeurs de logiciels qui n'ont pas encore prévu l'adoption d'une stratégie de licences destinée à soutenir l'abonnement ou la consommation à la demande ont déjà pris du retard. Par ailleurs, ceux d'entre eux qui n'ont pas investi dans une solution de gestion de licences permettant l'autorisation et le contrôle de leurs applications dans les environnements virtuels vont voir se réduire la taille de leur marché potentiel ou, pire encore, s'accroître leurs taux d'abus de licences. »

Cette étude a été conduite par **Vanson Bourne** pour SafeNet en Janvier 2010 auprès de 100 entreprises françaises, composées d'organisations de 500 à 3 000 employés (49%) d'une part et de plus de 3 000 collaborateurs (51%) d'autre part.